

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10
du Code des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA EN SÉANCE ORDINAIRE

Le MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023 À 18H30
SALLE PANORAMIQUE - HIPPODROME DE LA LOIRE - CORDEMAIS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GÉNÉRALES :

- Rapport d'activités d'Atlantic'Eau 2022
- Modification des statuts d'Atlantic'Eau et actualisation de la liste de ses membres
- Acquisition d'une parcelle au lieu-dit « La Cavanais »
- Convention de mise à disposition de locaux communaux partagés dans le cadre de l'exercice de la compétence lecture publique
- Convention de partenariat avec Celtomania
- Convention de partenariat dispositif Traverses
- Avenant n° 1 à la convention avec l'Association Culturelle et de Loisirs de Cordemais (ACLIC)

FINANCES :

- Décision modificative Budget VILLE 2023
- Subvention exceptionnelle attribuée à l'Association Culturelle et de Loisirs de Cordemais (ACLIC)

RESSOURCES HUMAINES :

- Octroi d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales de Loire-Atlantique (COS44) pour l'attribution de chèques cadeau aux agents communaux
- Tableau des effectifs
- Point sur les commissions communales
- Point sur les décisions du Maire
- Point sur les dossiers communautaires
- Questions diverses

Fait à Cordemais, le 22/11/2023

